

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 19 MAI 2022

3ème séance de l'année

Monsieur Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis, ouvre la séance à 19h00.

Il a procédé à l'appel des membres présents et à la vérification des mandats :

Présents	37	<i>M. Mathieu HANOTIN, Mme Katy BONTINCK, M. Shems EL KHALFAOUI, Mme Nadège GROSBOIS, M. Adrien DELACROIX, Mme Leyla TEMEL, M. Brahim CHIKHI, Mme Oriane FILHOL, M. Laurent MONNET, M. Daniel DALIN, Mme Alice RONGIER, Mme Sandrine MARTINIE JAMAR, M. Bertrand REVOL, Mme Gwenaelle BADUFLE DOUCHEZ, Mme Danièle GLIBERT, M. Kamel AOUDJEHANE, Mme Andrée MINC, M. Blaise NDJINKEU, M. Yannick CAILLET, Mme Arbiha AIT CHIKHOUNE, M. Christophe PIERCY, Mme Samia BENSALAH OULD AMARA, Mme Ymose BELIZAIRE, M. Lionel LADA, M. Benjamin MEURA, Mme Aissatou CISSE, M. Christophe DURIEUX, Mme Céline LAROSE, Mme Mélissa RODRIGUES MARTINS, M. Boris DEROOSE, Mme Daniela DUDAS, M. Paul ALLY, M. Laurent RUSSIER, M. Kader CHIBANE, Mme Nora BENSALAH, M. David PROULT, Mme Florence HAYE.</i>
Absents	9	<i>Idandine WANZEKELA, Rabia BERRAI, Antoine MOKRANE, Hervé BORIE, Judith AMOO, Sofia BOUTRIH, Bakary SOUKOUNA, Stéphane PEU, Spencer LAIDL.</i>
Absents représentés	9	<i>M. Corentin DUPREY donne pouvoir à Mme Oriane FILHOL, Mme Sabrina ATTARI donne pouvoir à M. Yannick CAILLET, Mme Nathalie VORALEK donne pouvoir à M. Laurent MONNET, Mme Sonia RABHI donne pouvoir à M. Mathieu HANOTIN, Mme Marie Claire NUFFER donne pouvoir à Mme Danièle GLIBERT, M. Ahmed HOMM donne pouvoir à M. Christophe PIERCY, M. Mathieu LELU donne pouvoir à M. Adrien DELACROIX, Mme Jaklin PAVILLA donne pouvoir à Mme Nora BENSALAH, Mme Sophie RIGARD donne pouvoir à M. Laurent RUSSIER.</i>

Monsieur Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis,

- **Propose de désigner, Benjamin MEURA,** Secrétaire de séance
Approbation du conseiller
- **Demande** d'accepter les procès-verbaux des séances du conseil municipal extraordinaire et ordinaire du 27 janvier 2022.

Vote à main levée Approuvé à l'unanimité.

- **Rend compte** de la liste des décisions du Maire prises conformément aux délibérations donnant délégation du Conseil Municipal au Maire.

DATE**OBJET****BAUX**

23/03/22

Prorogation du bail avec l'Etat pour la location des locaux sis 28/30 bd de la Commune de Paris, occupés par la Sous-Préfecture.

CONTRATS-CONVENTIONS

23/03/22

Approbation d'une convention entre avec la commune de Pierrefitte/seine -Conservatoire de musique et de danse.

25/03/22

LIGNE 13 : Soirée Workshop Danses Indiennes Du Samedi 18 juin à 18h30.
conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec EXPRESSION ART.

25/03/22

LIGNE 13 : Concert Autoprod avec Loon, Aom, C10 du Samedi 23 avril à 20h30.
Conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec ART-EVENT.

25/03/22

LIGNE 13 : Concert Paris Live Show Du Vendredi 27 mai à 20h00
Approbation d'une convention de partenariat avec la Compagnie INSERTION ASSOCIATION.

06/04/22

Contrat de sanitation rongeurs et blattes au Centre de Vacances de Fondettes (37).

06/04/22

Approbation d'un Contrat de maintenance des installations de la chaufferie bois au centre de vacances de Fondettes.

06/04/22

Contrat de maintenance des installations de la chaufferie bois granulés et des sous-stations du Centre de Vacances Montrem (24).

07/04/22

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE P. ELUARD

Mise à disposition des espaces du musée - pavillon louis xv - approbation d'une convention avec la société action logement services
mercredi 13 avril 2022.

07/04/22

UNITÉ d'ARCHEOLOGIE

Réalisation d'un diagnostic archéologique 26-28 rue Dèzobry
Approbation d'une convention avec la SCCV 26DEZOBRY

07/04/22

Conclusion d'une convention de mise à disposition d'un équipement sportif municipal avec l'association Ecole Dionysienne de Krav Maga.

07/04/22

Conclusion d'une convention de mise à disposition d'un équipement sportif municipal avec l'association sportive Meslek Combat.

07/04/22

FÊTE DES TULIPES Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2022.

Conclusion d'un marché pour un achat de spectacle avec la COMPAGNIE LE TEMPS D'UNE HALTE.

07/04/22

FÊTE DES TULIPES Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2022.

Conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec LA MAISON DES JONGLAGES.

07/04/22

Mise à disposition à l'Association SUIVEZ LA FLECHE des bureaux, des sanitaires et un coin cuisine, situés au 2ème étage, 59 rue de la République à Saint-Denis.

08/04/22

FÊTE DES TULIPES Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2022.

Conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec Mlle HYACINTHE ET CIE.

08/04/22

FÊTE DES TULIPES Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2022.

Conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec LES GRANDES PERSONNES.

08/04/22

FÊTE DES TULIPES Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2022.

Conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec l'association I GOT A BIG BAND.

08/04/22

FÊTE DES TULIPES Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2022.

Conclusion d'un contrat pour un achat de spectacle avec LES SŒURS CHEVALME.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Arrivée de Daniel DALIN, Hervé BORIE, Ymoze BELIZAIRE, Christophe DURIEUX, Brahim CHIKHI, Daniela DUDAS et Nadège GROSBOIS

Monsieur Le Maire :

- Rappelle qu'assurer la présidence d'un bureau de vote lors d'un jour de scrutin est l'une des rares obligations des conseillers municipaux dans l'exercice de leur mandat. Il est du devoir du conseiller municipal de prévenir suffisamment en amont la municipalité de son absence en présentant un justificatif avec un motif réel, valable et sérieux. Un manquement à cette obligation sera signalé aux autorités compétentes.
- Informe des incidents survenus lors de la finale du 7 mai 2022 de la Coupe de France. La municipalité a proposé la création de deux « Fans Zones » (l'une au sud et l'autre au nord du Stade de France). La préfecture de police a annoncé ses difficultés à mobiliser ses forces de l'ordre pour sécuriser « Les Fans Zones » et n'a pas souhaité que celles-ci soient mises en place. La préfecture de police a aussi fait part de sa volonté d'interdire la vente d'alcool dans le périmètre de sécurité du Stade de France durant toute la journée du 7 mai. Dès lors la ville de Saint-Denis a fait valoir plusieurs principes :
 - o Rejeter l'interdiction de la vente d'alcool autour du stade de France qui n'a pour conséquence que d'organiser le déport de la consommation d'alcool vers le reste de la Ville.
 - o Accorder les mêmes conditions d'exercice aux commerces dans le stade et en dehors que cela soit pour les commerces sédentaires ou non-sédentaires.
 - o Donner la possibilité aux commerces de la rue Jules Rimet de servir a minima de l'alcool à la partie assise de leurs établissements de restauration.

Le mardi 3 mai, lors d'un rendez-vous entre la ville, la représentante des commerçants du quartier Stade de France et le Directeur de Cabinet du Préfet, la Préfecture nous a informé de sa décision d'accorder la vente d'alcool dans le périmètre mais uniquement jusqu'à 15H. Elle nous a également notifié son refus de l'ouverture tardive des établissements de la rue Jules Rimet et le rejet de l'installation des « Fans Zones ». Par la suite, la municipalité a été informée qu'il y aurait une arrivée de plus de 5000 supporters au lieu des 400 annoncés.

Regrette que la Ville de Saint-Denis ait subi tous ces événements sans être entendu par l'Etat. Le maire fait part au Préfet et à la Préfecture de police de son mécontentement suite à l'absence de l'Etat vis à vis de cet événement.

La Ville travaille avec les différentes préfectures, la fédération française de football et l'UEFA en vue de l'organisation de la finale de la Ligue des Champions.

- Informe que suite à l'incendie de l'accueil de loisirs Jules Guesde, il n'y a eu aucune victime ni de dommage collatéral. De plus la cinquantaine d'enfants qui fréquente l'accueil de loisirs a été prise en charge par les équipes municipales.
- Rappelle sa communication sur les réseaux sociaux concernant l'article paru dans le journal « le Monde » qui a mis en cause les pratiques de la police municipale lors de la finale de la Coupe Africaine des Nations. Une enquête a été ouverte.
- Apporte son soutien et souhaite un bon rétablissement au Premier Adjoint de la Ville de Pierrefitte-sur-Seine suite à son agression. Dénonce tout acte de violence vis-à-vis des élus.es de la République.

A-1 - Antoine MOKRANE, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2021.

Sortie de Brahim CHIKHI, Boris DEROOSE, Sophie RIGARD, Mathieu HANOTIN avec le mandat de Sonia RABHI, David PROULT et Lionel LADA

Vote à main levée

Pour : 46

Abstention : 1 (M. Bakary SOUKOUNA)

A-2 - Antoine MOKRANE, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le compte administratif de l'exercice 2021.

Vote à main levée

Pour : 39

Contre : 6 (M. Laurent RUSSIER, Mme Jaklin PAVILLA, Mme Sofia BOUTRIH, M. Stéphane PEU, Mme Nora BENSALAH, Mme Florence HAYE)

Abstentions : 2 (M. Kader CHIBANE, M. Bakary SOUKOUNA)

A-3 - Antoine MOKRANE, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

Vote à main levée

Pour : 39

Contre : 6 (M. Laurent RUSSIER, Mme Jaklin PAVILLA, Mme Sofia BOUTRIH, M. Stéphane PEU, Mme Nora BENSALAH, Mme Florence HAYE)

Abstentions : 2 (M. Kader CHIBANE, M. Bakary SOUKOUNA)

A-4.1 - Antoine MOKRANE, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU).

Vote à main levée

Pour : 46

Abstention : 1 (M. Bakary SOUKOUNA)

A-4.2 - Antoine MOKRANE, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le rapport d'utilisation du fonds de solidarité de la région Île-de-France (FSRIF).

Vote à main levée

Pour : 46

Abstention : 1 (M. Bakary SOUKOUNA)

A-5.1 - Rabia BERRAI, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le principe de déménagement du marché du centre-ville de Saint-Denis sur la place du 8 mai 1945.

Retour de Brahim CHIKHI, Boris DEROOSE, Sophie RIGARD, Mathieu HANOTIN avec le mandat de Sonia RABHI, David PROULT et Lionel LADA.

Sortie d'Idandine WANZEKELA, Judith AMOO, Blaise NDJINKEU, Hervé BORIE.

Vote à main levée

Pour : 40

Contre : 10 (M. Laurent RUSSIER, Mme Jaklin PAVILLA, M. Kader CHIBANE, Mme Sofia BOUTRIH, M. Bakary SOUKOUNA, M. Stéphane PEU, Mme Sophie RIGARD, Mme Nora BENSALAH, M. David PROULT, Mme Florence HAYE)

A-5.2 - Rabia BERRAI, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'abrogation de la délibération du conseil municipal du 21 avril 1977 et la création d'une Commission des marchés.

Vote à main levée

Pour : 40

Contre : 10 (M. Laurent RUSSIER, Mme Jaklin PAVILLA, M. Kader CHIBANE, Mme Sofia BOUTRIH, M. Bakary SOUKOUNA, M. Stéphane PEU, Mme Sophie RIGARD, Mme Nora BENSALAH, M. David PROULT, Mme Florence HAYE)

A-5.3 - Rabia BERRAI, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la désignation des représentants du conseil municipal au sein de la Commission des marchés.

Vote à main levée

Pour : 47

Abstentions : 3 (M. Brahim CHIKHI, M. Kader CHIBANE, M. Bakary SOUKOUNA)

B-1 - Nadège GROSBOIS, adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le lancement de la 2^e édition de l'appel à projets « A vos plumes, citoyen.nes » ainsi que son règlement.

Retour de Blaise NDJINKEU

Départ de Sophie RIGARD qui donne mandat à Laurent RUSSIER

Sortie de Kader CHIBANE, Brahim CHIKHI, Antoine MOKRANE, Oriane FILHOL avec le mandat

de Corentin DUPREY, Laurent RUSSIER avec le mandat de Sophie RIGARD, Rabia BERRAI et Mathieu HANOTIN avec le mandat de Sonia RABHI

Vote à main levée

Pour : 41

B-2.1 à B-2.6 - Sonia RABHI, adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement de subventions aux associations figurant au tableau ci-dessous.

Retour de Mathieu HANOTIN avec le mandat de Sonia RABHI, Laurent RUSSIER avec le mandat de Sophie RIGARD, Antoine MOKRANE et Oriane FILHOL avec le mandat de Corentin DUPREY.

Sortie de Kamel AOU DJEHANE et Sofia BOUTRIH avec le mandat de Stéphane PEU

Départ de Bakary SOUKOUNA

Associations	Projets	Montant de la subvention
Association franco-malienne d'Aourou	Rapprocher les cultures Franco-Malienne, activités diverses de loisirs et de sports	500 €
Collectif dionysien du mouvement de la paix	Sensibiliser les adultes et les enfants à la culture de paix et à la non-violence	800 €
Saint-Denis Ville au cœur	Pride des banlieux	2 500 €
Collectif dionysien du mouvement de la paix	Découverte des institutions internationales	340 €
Maison de la santé	Pour la santé, je bouge dans mon quartier	16 000 €
Miranari ONG	La nuit tous les chats sont gris	1 600 €
La plateforme pour la Solidarité avec le Peuple du Sahara Occidental pour les Sahraouis	Accueil de 6 enfants sahraouis à Saint-Denis	2 000 €

Vote à main levée

Pour : 44

B-3 - Rabia BERRAI, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention partenariale avec l'office franco-québécois pour la jeunesse.

Retour de Rabia BERRAI

Sortie de Laurent RUSSIER avec le mandat de Sophie RIGARD et Blaise NDJINKEU

Vote à main levée

Pour : 42

B-4 - Gwenaëlle BADUFLE-DOUCHEZ, adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'attribution d'une subvention au lycée Paul Eluard pour le voyage d'étude à la Réunion sur la gestion de la ressource en eau dans un département ultra marin avec des lycéens.

Retour de Blaise NDJINKEU, Laurent RUSSIER avec le mandat de Sophie RIGARD

Vote à main levée

Pour : 45

B-5 - Gwenaëlle BADUFLE-DOUCHEZ, adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une subvention en soutien au séjour à New York de la section sportive Hip Hop du collègue Garcia Lorca.

Sortie de Leyla TEMEL

Vote à main levée

Pour : 44

B-6 - Katy BONTINCK, 1ere adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver le renforcement du partenariat autour de la santé des femmes avec le centre hospitalier de Saint-Denis et de la mise en place d'une convention avec REVHO.

Sortie de Bertrand REVOL, Antoine MOKRANE et Benjamin MEURA

Vote à main levée
Pour : 41

B-7 - Sandrine JAMAR-MARTINIE, adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la reconduction d'une convention de stérilisation et d'identification des chats libres avec la fondation 30 millions d'amis.

Retour de Leyla TEMEL
Sortie d'Andrée MINC
Vote à main levée
Pour : 41

B-8 - Adrien DELACROIX, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'avenant n°2 à la convention tripartite d'intervention foncière (commune de Saint-Denis, EPT Plaine Commune et EPF Ile-de-France).

Retour de Benjamin MEURA et Kamel AOUDJEHANE
Vote à main levée
Pour : 43

B-9 - Boris DEROOSE, Conseiller Municipal Délégué, demande au Conseil d'approuver la prorogation du dispositif pass numérique au titre de l'année 2022.

Retour de Kader CHIBANE
Sortie de Nora BENSALH avec le mandat de Jaklin PAVILLA
Vote à main levée
Pour : 42

B-10.1 - Yannick CAILLET, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la création d'un comité social territorial commun entre la commune, le CCAS et la Caisse des Ecoles pour l'organisation des élections professionnelles du personnel communal du jeudi 1er au jeudi 8 décembre 2022.

Retour de Bertrand REVOL, Andrée MINC, Nora BENSALAH avec le mandat de Jaklin PAVILLA et Brahim CHIKHI.
Sortie de Christophe DURIEUX et Rabia BERRAI
Vote à main levée
Pour : 39
Abstentions : 6 (M. Laurent RUSSIER, Mme Jaklin PAVILLA, Mme Sophie RIGARD, Mme Nora BENSALAH, M. David PROULT, Mme Florence HAYE)

B-10.2 - Yannick CAILLET, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la fixation des modalités de vote lors des élections professionnelles du personnel communal du jeudi 1er au jeudi 8 décembre 2022.

Vote à main levée
Pour : 39
Abstentions : 6 (M. Laurent RUSSIER, Mme Jaklin PAVILLA, Mme Sophie RIGARD, Mme Nora BENSALAH, M. David PROULT, Mme Florence HAYE)

C-1 - Antoine MOKRANE, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'effacement de dettes suite aux conclusions de la Commission de surendettement de la Banque de France.

Vote à main levée
Pour : 45

C-2 - Laurent MONNET, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de pièces détachées pour le matériel des parcs et jardins.

Vote à main levée
Pour : 45

C-3 - Benjamin MEURA, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à I3F pour les travaux de rénovation de la chaufferie de l'ensemble immobilier situé rue Jean Jaurès et boulevard de la Commune de Paris à Saint-Denis (93200 Seine-Saint-Denis) dit Ilot 2 Basilique.

Vote à main levée
Pour : 45

C-4 - Adrien DELACROIX, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'incorporation d'un bien sans maître dans le domaine privé communal correspondant au lot de copropriété n°1 (496/1000èmes) sis 6 avenue Saint Rémy et 7/9 rue du Général Joinville à SAINT DENIS (93200), parcelle AO n°10.

Retour de Christophe DURIEUX
Vote à main levée
Pour : 46

C-5.1 à C-5.5 - Shems EL KHALFAOUI, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'allocations aux clubs sportifs dans le cadre de leur participation à l'évènement Saint-Denis fête les sports.

Associations	Montant de la subvention
Saint-Denis Rides	500 €
Smile and Com' Art	500 €
Les petits capoeeristes	500 €
Muay Thai Lumpini	500 €
Ring Hanzaz	500 €

Vote à main levée
Pour : 46

C-6.1 à C-6.5 - Nadège GROSBOIS, adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver les conventions de mécénat pour la Fête des tulipes 2022 : Samedi 16 et Dimanche 17 avril.

Entreprises	Dotations
Société Dubrac	1100 €
La Banque Populaire	5000 €
Société Veepee	5000 €
Société Engie	7500 €
Société Prunevieille	8 groupes électrogènes

Vote à main levée
Pour : 46

C-7 - Laurent MONNET, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'adhésion des villes d'Epinay-sur-Seine, de Villetaneuse et de l'EPT Plaine Commune au SMIRECF et d'approuver en conséquence la modification des statuts du SMIREC.

Vote à main levée
Pour : 46

C-8 - Yannick CAILLET, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver la fixation de la journée de la solidarité.

Vote à main levée
Pour : 46

C-9 - Yannick CAILLET, adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver les créations et suppressions de poste dans le cadre d'ajustements organisationnel au sein de la Direction de la Petite enfance, de la Direction de la restauration et de la Direction de la Culture.

Vote à main levée
Pour : 46

Monsieur Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis :

- Informe que la prochaine séance est fixée au Jeudi 7 juillet 2022
- Lève la séance à 23H23